

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 16374

présenté par
M. Dupont-Aignan

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La création d'un index senior est une pure plaisanterie. Le Gouvernement, via cette réforme, profondément injuste, va paupériser les seniors et les précipiter vers la pauvreté de masse.

Cet index a pour seul objectif de rendre public les données sur l'emploi des seniors. Il ne prévoit ni obligation pour les entreprises, ni solution miracle pour pallier au faible taux d'emploi des 55-64ans. N'oublions jamais que ce taux d'emploi, de 55 à 64ans, est de seulement 56,1% selon l'étude DARES de 2021.

Une étude Indeed, de novembre 2022, a démontré que 4 chefs d'entreprise sur 10 ne souhaitent pas recruter des salariés de plus de 45 ans dans un futur proche. Pire, près de 20% d'entre eux n'en ont jamais recruté.

Ce ne sont pas les 62-65 ans qui occuperont les métiers en tension (infirmiers, soignants, enseignants, conducteurs de trains ou de bus...) À l'ère du tout numérique, ce ne sont pas eux non plus qui formeront les plus jeunes en informatique ou au digital.

Cet index peut être comparé à la pose d'un pansement sur une fracture ouverte. La réforme, dans sa totalité, doit être abolie, cet article n'échappe pas à la règle.